Marseille : des chiens victimes d'actes de barbarie (MàJ : 2 interpellations dans un campement)

08/08/2019 à 14h44

08/08/2019

Après enquête, les fonctionnaires ont investi le camp sédentaire du Ruisseau-Mirabeau (16e), situé à proximité de la découverte du cadavre.

Un adolescent de 13 ans soupçonné d'avoir été le passager du scooter, et un jeune majeur de 20 ans propriétaire du véhicule, ont aussitôt été interpellés. Le premier a été présenté devant un juge pour répondre d'actes de cruauté et risque deux ans de prison. "*Le chien était probablement vivant au moment des faits*" précise Patrick Longuet. Le second sera prochainement convoqué devant le tribunal correctionnel pour acquisition et possession à son domicile d'un autre chien visiblement destiné à des combats.

Au total, six chiens, dont cinq pitbulls, vivant tous dans des conditions éprouvantes, mais aussi des coqs, des oiseaux protégés et des hérissons, ont été sortis de leur enfer quotidien et placés sous la protection de la SPA. Cinquante plants de cannabis ont également été saisis "par incidence" et détruits…

(…) La Proence

04/08/2019

La découverte macabre a provoqué des haut-le-coeur. Coup sur coup, en milieu de semaine, deux cadavres de chiens type staff bull-terrier ont été découverts dans les rues du nord de Marseille, visiblement victimes d'actes de torture. Selon l'expertise dentaire, les animaux étaient âgés de 4 et 6 ans. Leurs corps ont été lacérés pour arracher leur puce, rendant l'identification impossible. L'autopsie n'a pas tardé à confirmer que les staff ont été traînés vivants sur plusieurs dizaines de mètres par un scooter ou une moto, à l'aide de câbles électriques attachés à leur cou.

"*Les corps portaient des traces de mutilations, de morsures dues très certainement à des combats ou autres sévices*" s'est étouffé Xavier Bonnard, le président de la SPA Provence.

(…) La Provence